

# Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## PALATINE CRISTAL EQUILIBRE - Part B

ISIN : FR0010789438

Cet OPCVM est géré par PALATINE ASSET MANAGEMENT

### Objectifs et politique d'investissement

L'OPCVM recherche une performance supérieure à celle de son indicateur composite de référence, sur un horizon de 5 ans grâce à une gestion totalement discrétionnaire et dynamique d'un portefeuille diversifié constitué d'une sélection d'OPCVM ou FIA actions, obligations et monétaires. L'OPCVM peut détenir jusqu'à 100 % d'OPCVM et FIA de droit français et/ou européen. Le portefeuille est concentré sur quelques OPCVM et FIA et ne vise pas une réplique de son indicateur de référence.

Il peut s'écarter de l'allocation stratégique en fonction des choix tactiques de la gestion. Suivant les configurations des marchés, la gestion peut être active ou passive. Ainsi dans des phases de hausse continue, il aura tendance à conserver ses positions. A l'inverse, dans des phases de retournement ou d'instabilité, des arbitrages fréquents pourront être opérés pour rechercher de la surperformance.

L'OPCVM pourra être exposé, via des OPCVM et FIA, aux marchés actions entre 30% minimum et 60% maximum, et aux marchés taux et monétaire entre 40% minimum et 70% maximum. La part des OPCVM et FIA détenant des titres à haut rendement pour plus de 10% de leur actif est limitée à 20% de l'actif net de l'OPCVM. Globalement, les FIA représenteront au maximum 30% de l'actif.

L'indicateur de comparaison a posteriori de l'OPCVM est composé, pour 45% de l'indice Eurostoxx 50 dividendes nets réinvestis et pour 55% de l'indice Morningstar Eurozone Treasury Bond GR 1-3 ans.

La stratégie d'investissement repose sur une allocation d'actifs fondée sur une analyse approfondie des différentes classes d'actifs, dans un deuxième temps elle vise à investir dans la sélection la plus adéquate.

### Profil de risque et de rendement

A risque plus faible,

A risque plus élevé



rendement potentiellement plus faible

rendement potentiellement plus élevé



Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle du nouvel indicateur de référence sur une période de 5 ans.

L'indicateur de risque de l'OPCVM reflète l'exposition de son actif en actions composant son univers d'investissement.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Ces choix sont faits de façon pragmatique, sans recours à des outils quantitatifs. L'OPCVM a tendance à conserver ses positions et les arbitrages entre OPCVM et/ou FIA restent limités. Dans le cadre de cette gestion discrétionnaire, la gestion prendra ses décisions suivant les opportunités qu'elle détecte et en fonction de ses anticipations. L'OPCVM pourra utiliser des instruments financiers à terme sur actions, sur taux et sur indices uniquement à des fins de couverture contre les risques de taux et actions. Les engagements hors bilan de l'OPCVM sont limités à 100% de l'actif.

**Type de fonds :** OPCVM - UCITS V

**Classification AMF de l'OPCVM :** Néant

**Affectation des revenus :** Capitalisation.

**Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats :** L'investisseur peut demander le rachat de ses parts tous les jours ouvrés avant 11h30 ; ce rachat sera alors exécuté sur la base de la valeur liquidative datée du même jour.

**Fréquence de valorisation :** Chaque jour de Bourse (à Paris), à l'exception des jours fériés légaux selon le code du travail français.

**Durée de placement recommandée :** Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un délai de 5 ans.

**Risque(s) important(s) pour l'OPCVM non pris en compte dans cet indicateur :**

**Risque de crédit :** En cas de dégradation de la situation ou de défaillance d'un émetteur, la valeur des titres de créance peut baisser et entraîner une baisse de la valeur liquidative. L'OPCVM peut être exposé au risque de crédit sur les titres de créance à caractère spéculatif qui présentent des niveaux de rendement élevé mais peuvent renforcer ce risque et entraîner une baisse plus importante et plus rapide de la valeur liquidative.

**Risque de contrepartie :** Ce risque mesure les pertes encourues par une entité au titre de ses engagements vis-à-vis d'une contrepartie, en cas de défaillance de celle-ci ou de son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles.

**Risque de liquidité :** Dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont faibles, toute opération d'achat ou de vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.

L'utilisation de techniques telles que des **produits dérivés** peut entraîner une amplification des mouvements du portefeuille.

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	- arbitrage ou nouvelle souscription de porteurs existants < ou = 400 K€ : 1,00% taux max. - arbitrage ou souscription > 400K€ : 0,50% taux max.
----------------	---

Frais de sortie	Néant
-----------------	-------

### Frais prélevés par l'OPCVM sur une année

Frais courants	1,63%
----------------	-------

### Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances

Commission de performance	Néant
---------------------------	-------

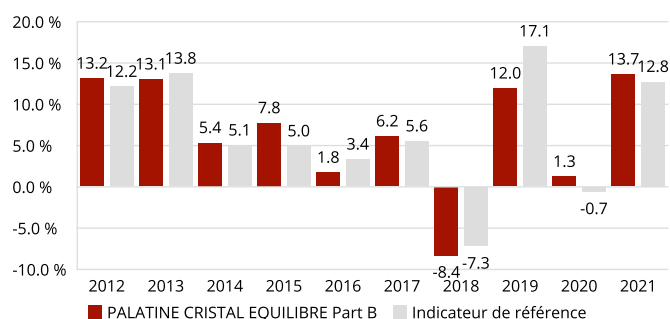
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos au 31/12/2021.

Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPCVM.

**Pour plus d'information sur les frais de l'OPCVM, veuillez vous reporter aux pages 9 et 10 du prospectus, disponible à l'adresse [www.palatine-am.com](http://www.palatine-am.com).**

## Performances passées



A compter du 27/09/2021, le fonds modifiera sa stratégie et son profil rendement/risque. Les performances affichées ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité. Les performances affichées dans le diagramme ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les performances annuelles sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par l'OPCVM.

**Date de création de l'OPCVM :** 2009

**Date de création de la part :** 05/10/2009

**Devise de référence :** Euro

**Indicateur de référence :** A compter du 27/09/2021, : 45 % de l'indice Eurostoxx 50 dividendes nets réinvestis + 55 % de l'indice Morningstar Eurozone Treasury Bond GR 1-3 ans. Du 01/08/2019 au 26/09/2021 : 60% Eurostoxx 50 div nets réinvestis + 40% Morningstar Eurozone Treasury Bond GR 1-3 ans. Jusqu'au 31/07/2019 : 60% Eurostoxx 50 dividendes nets réinvestis + 40% FTSE MTS 3-5 ans.

La performance de l'OPCVM est calculée coupons nets réinvestis. Celle de l'indicateur de référence ne tient pas compte des éléments de revenus distribués, jusqu'au 31/12/2012. Depuis le 01/01/2013, la performance de l'indicateur de référence est calculée dividendes nets réinvestis.

## Informations pratiques

**Dépositaire :** CACEIS Bank

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de Palatine Asset Management - TSA 60140 - 93736 Bobigny cedex 9, ou sur son site internet [www.palatine-am.com](http://www.palatine-am.com).

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion, et sur son site internet.

Les détails de la politique de rémunération actualisée peuvent être obtenus sur simple demande écrite et sont disponibles sur le site internet [www.palatine-am.com](http://www.palatine-am.com).

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation.

L'OPCVM et ses parts ne sont pas et ne seront pas enregistrés aux Etats-Unis en vertu de la loi US Securities Act de 1933 ou de toute autre réglementation des Etats-Unis. Les parts ne doivent pas être proposées, vendues ou transférées, directement ou indirectement, aux Etats-Unis (y compris dans ses territoires et possessions) au bénéfice ou pour le compte d'une « U.S. Person » selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S » ou de résidents aux Etats-Unis.

Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller financier.

Cette part B est destinée à toute souscription d'un montant unitaire supérieur à 400 000 euros ainsi qu'à tout arbitrage, quel qu'en soit le montant, de l'OPCVM investis sur les profils de gestion active Moderato, Cristal Prudent, Cristal Equilibre, Cristal Dynamique, disponibles au sein du contrat d'assurance Palatine Concerto en faveur du présent FCP. Elle est également accessible à toute nouvelle souscription des porteurs de la part B.

L'OPCVM propose d'autres parts pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus et qui font respectivement l'objet d'un document d'information clé.

La responsabilité de PALATINE ASSET MANAGEMENT ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

La société de gestion PALATINE ASSET MANAGEMENT est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10/02/2022.